

leur fût relaissé une quote-part du produit de la vente « ayant beaucoup souffert à cause des cantonnements perpétués depuis six mois ». ⁷²⁾

Toujours en 1794, le bloc de deux corps de maisons de la rue de l'Eau est dit appartenant à « Monsieur de Breiderbach » qui est maintenant membre « forain » de la Commission des Neuf, représentant les Etats dans l'intervalle des deux sessions annuelles. ⁷³⁾

G.-Fl. de Breiderbach, prévoyant le blocus, avait quitté la forteresse et loué sa maison principale de Luxembourg à Boch de Septfontaines, qui la remplit de provisions en blé, vins, bois, etc. Mais la famille Boch, que les péripéties du siège rejeta vers Bertrange (v. Biogr. d'Huart, fasc. XVII) puis Arlon, n'emménagea qu'après le blocus en 1796, en constatant que les provisions avaient été consommées par un de ses parents qui, voyant la maison inoccupée, s'y était installé avec sa famille. ⁷⁴⁾

Au cours du siège — le 5-5-1795 — un boulet de l'artillerie française endommagea la maison de Breiderbach. ⁷⁵⁾

Voyons maintenant quelle fut l'attitude de Breiderbach à l'endroit des nouveaux occupants du pays. D'après l'abbé Engling (copié par le Docteur J.P. Glaesener p. 161), il aurait été un des 12 nobles luxembourgeois qui, depuis leurs châteaux, auraient dirigé et organisé l'insurrection contre le régime républicain. ⁷⁶⁾ Comme l'a démontré G. Trausch dans une remarquable étude ⁷⁷⁾ il n'existe aucune preuve de cette activité subversive de Breiderbach.

S'il est plus que probable que le ci-devant seigneur de Birtrange n'éprouvait aucune sympathie pour le nouveau régime, le fait est qu'il n'émigra pas, et qu'inscrit depuis le 17-11-1795 sur le registre civique de Luxembourg sous le nom de « Florent Breiderbach, cultivateur », ⁷⁸⁾ il n'eut pas maille à partir avec la justice française.

Dans le registre des Logements militaires dressé pour les années 1795-1814, l'ancienne maison Galenveaux porte le n° 482. Elle était louée à une Madame Ourlé, veuve d'officier, avant que, par acte du notaire D.H. Krell, passé à Mersch le 6-11-1802, Breiderbach ne la vendît « moins les écuries et remises incorporées dans sa grande maison » aux époux J.B. Zelle-Beaucolin, au prix de 2.800 francs.

La maison principale devint la propriété de l'avocat Le Maistre-Geisen avant d'être acquise par le docteur J.P. Probst puis, entre 1802 et 1807 par les époux Nic. Schrobilgen-Hastert (« Café Français ») et Th. Hastert-Conrad. ⁷⁹⁾ En 1824 Nic. Schrobilgen en est seul propriétaire et en 1832 Pierre Hastert-Soos reprend le « Café Français » pour le transformer en « Hôtel de Luxembourg » et acquérir l'immeuble deux ans plus tard. ⁸⁰⁾

En 1842 l'ancienne maison de Galenveaux est aussi la propriété de mon aïeul Pierre Hastert et ne porte plus de numéro spécial. En 1916, ⁸¹⁾ son propriétaire d'alors, Medinger-Kohner, la fait démolir ainsi qu'une partie des dépendances de l'ancienne maison de Breiderbach pour construire à leur emplacement le « Ciné de la Cour ».

Gaspar Florent de Breiderbach avait épousé vers 1775 Catherine Louise de VASSAL de MONTVIEL qui lui donna trois filles et trois fils, tous baptisés à Luxembourg.